



Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 7327 du 6 décembre 2022 de Monsieur le Député André Bauler.

Question 1 : Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'avancement de ce projet ? Les terrains en question ont-ils pu être acquis entretemps ?

Une étude de faisabilité sommaire quant à la construction d'un internat a été réalisée pour différents sites d'implantation.

Actuellement un terrain n'a pas encore pu être acquis.

Question 2 : Est-ce qu'un programme de construction a été transmis d'ores et déjà à l'Administration des bâtiments publics ? Dans l'affirmative, quels en sont les détails ?

Le ministère de la Mobilité et des Travaux publics n'a pas encore reçu de programme de construction.

Luxembourg, le 11 janvier 2023

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch